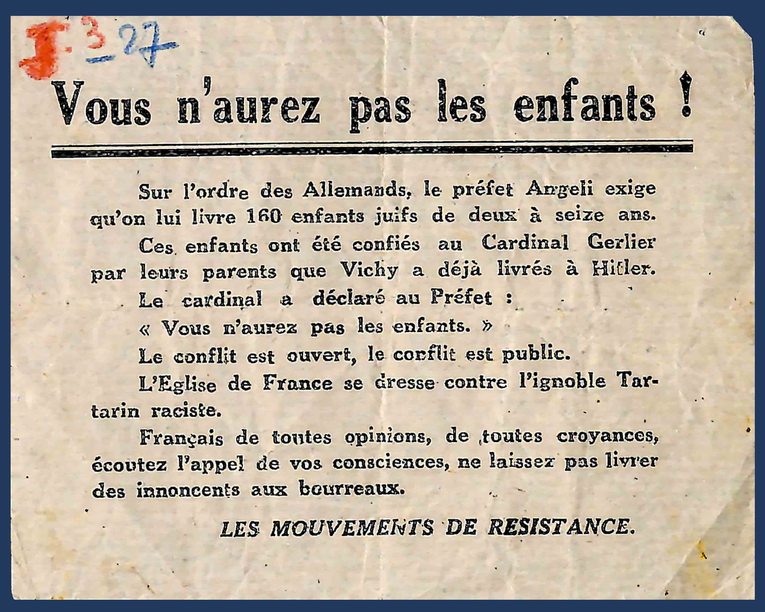
DU CRI DU CŒUR
À LA VOIX DES JUSTES



Portrait du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, au Vatican (Rome) Italie, 27 février 1939.

© Mémorial de la Shoah



J 327

Vous n'aurez pas les enfants !

Sur l'ordre des Allemands, le préfet Angeli exige qu'on lui livre 160 enfants juifs de deux à seize ans.

Ces enfants ont été confiés au Cardinal Gerlier par leurs parents que Vichy a déjà livrés à Hitler.

Le cardinal a déclaré au Préfet :

« Vous n'aurez pas les enfants. »

Le conflit est ouvert, le conflit est public.

L'Eglise de France se dresse contre l'ignoble Tartarin raciste.

Français de toutes opinions, de toutes croyances, écoutez l'appel de vos consciences, ne laissez pas livrer des innocents aux bourreaux.

LES MOUVEMENTS DE RESISTANCE.

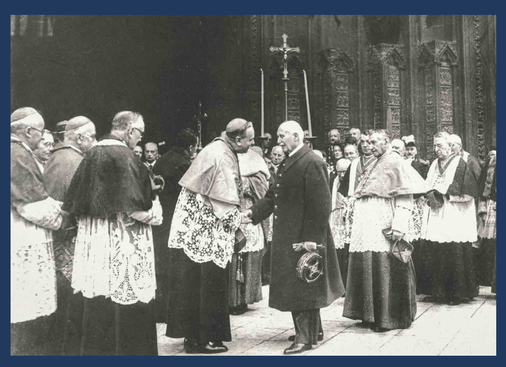
Tract de 1942.

© Archives du diocèse de Lyon

Le cardinal Pierre Gerlier

Il a reçu le titre de Juste parmi les Nations le 15 juillet 1980, à titre posthume, par Yad Vashem, Institut International pour la Mémoire de la Shoah

Le cardinal Pierre Gerlier (1880-1965), est archevêque de Lyon et Primat des Gaules de 1937 à 1965.
Il dénonce dans une lettre lue dans toutes les églises de Lyon, la traque honteuse des Juifs enjoint aux religieux d'ouvrir leurs monastères. Ce bras de fer entre le cardinal Gerlier et les autorités de l'État de Vichy a un grand retentissement dans l'opinion publique.
Sa prise de position est même relayée à l'étranger, notamment dans un article du 12 septembre 1942 intitulé « La noble attitude des évêques français », dans le journal *La Liberté de Fribourg*.
De son côté, Pierre Laval, alors chef du gouvernement de Vichy et partisan résolu de la collaboration, demande au chef supérieur des SS et de la police allemande en France, le général SS Carl Oberg, de ne plus formuler de nouvelles revendications sur la question juive, « à cause de la résistance sans pareille de l'Église de Lyon »
En 2012, pour la commémoration du 70e anniversaire des rafles, sur proposition de Serge Klarsfeld, une plaque est posée à Vénissieux en mémoire du sauvetage des enfants.



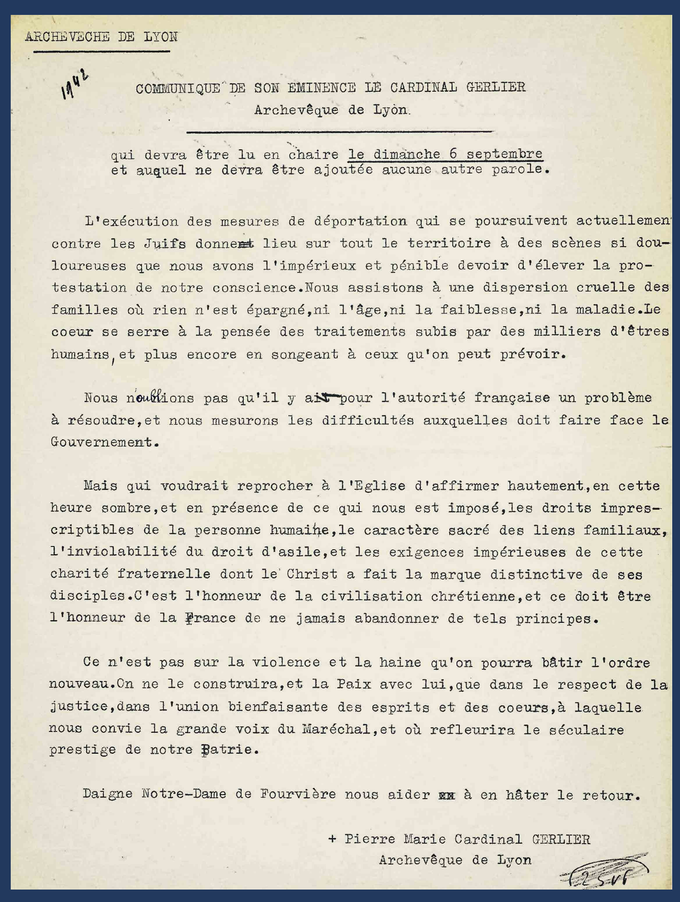
Le maréchal Pétain salué par le cardinal Gerlier, archevêque et primat des Gaules, sur le parvis de la cathédrale Saint-Jean à Lyon, novembre 1940.

© Mémorial de la Shoah/Coll



Rassemblement d'anciens résistants du réseau Viallet à Lyon. À gauche au premier plan : le cardinal Gerlier.

© C.D.J.C./Coll. Jacqueline Schaal



ARCHEVECHE DE LYON

1942

COMMUNIQUE DE SON EMINENCE LE CARDINAL GERLIER
Archevêque de Lyon

qui devra être lu en chaire le dimanche 6 septembre
et auquel ne devra être ajoutée aucune autre parole.

L'exécution des mesures de déportation qui se poursuivent actuellemen contre les Juifs donnent lieu sur tout le territoire à des scènes si douloureuses que nous avons l'impérieux et pénible devoir d'élever la protestation de notre conscience.Nous assistons à une dispersion cruelle des familles où rien n'est épargné,ni l'âge,ni la faiblesse,ni la maladie.Le coeur se serre à la pensée des traitements subis par des milliers d'êtres humains, et plus encore en songeant à ceux qu'on peut prévoir.

Nous oublions pas qu'il y a pour l'autorité française un problème à résoudre,et nous mesurons les difficultés auxquelles doit faire face le Gouvernement.

Mais qui voudrait reprocher à l'Eglise d'affirmer hautement,en cette heure sombre,et en présence de ce qui nous est imposé,les droits imprescriptibles de la personne humaine,le caractère sacré des liens familiaux, l'inviolabilité du droit d'asile,et les exigences impérieuses de cette charité fraternelle dont le Christ a fait la marque distinctive de ses disciples.C'est l'honneur de la civilisation chrétienne,et ce doit être l'honneur de la France de ne jamais abandonner de tels principes.

Ce n'est pas sur la violence et la haine qu'on pourra bâtir l'ordre nouveau.On ne le construira,et la Paix avec lui,que dans le respect de la justice,dans l'union bienfaisante des esprits et des coeurs,à laquelle nous convie la grande voix du Maréchal,et où refleurira le séculaire prestige de notre Patrie.

Daigne Notre-Dame de Fourvière nous aider à en hâter le retour.

+ Pierre Marie Cardinal GERLIER
Archevêque de Lyon

Communiqué du cardinal Pierre Gerlier, septembre 1942.

© Centre National des Archives de l'Église de France



Lyon
Région Rhône-Alpes

POUR ÉCOUTER LA VOIX DU JUSTE, SCANNEZ LE QR CODE

LA MÉMOIRE A DE L'AVENIR

COMITÉ FRANÇAIS POUR YAD VASHEM
Conférence des évêques de France
Mémorial de la SHOAH Musée, Centre de documentation
Fondation pour la Mémoire de la Shoah